

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - COMMUNE DE
MONSEMPRON-LIBOS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21470179900014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FUMEL

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	29
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	39
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	41
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	42
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	43
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A4 - Etat des provisions	45
A5 - Etalement des provisions	46
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	49
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	50
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	51
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	52
A8 - Etat des charges transférées	53
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	54
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	55
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	57
A10.3 - Opérations liées aux cessions	58
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	59
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	60
A11 - Etat des travaux en régie	61
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	63

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	64
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	65
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	66
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	67
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	68
B1.6 - Etat des engagements reçus	69
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	70
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	72
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	73
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	74

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	75
C1.2 - Actions de formation des élus	78
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	79
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	80
C3.2 - Liste des établissements publics créés	81
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	82
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	83
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	84
C3.6 - Identification des flux croisés	86

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	87
D2 - Arrêté et signatures	88

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 47309179	COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS Principal	CA 2016
-------------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2121
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	49
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
FUMEL COMMUNAUTE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1066918,00	1498315,00	690,46	845,84

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	886,06	743,00
2	Produit des impositions directes/population	446,71	394,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	976,39	955,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	141,97	359,00
5	Encours de dette/population	1032,90	764,00
6	DGF/population	249,72	199,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5567	0,4768
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9868	0,8556
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,1454	0,3757
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,0578	0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 901 943,07	G	2 081 621,32
	Section d'investissement	B	486 872,19	H	264 738,91

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	326 167,51 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	87 890,37 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 476 705,63	= G+H+I+J	2 672 527,74
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	155 676,00	L	60 827,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	155 676,00	= K+L	60 827,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 901 943,07	= G+I+K	2 407 788,83
	Section d'investissement	= B+D+F	730 438,56	= H+J+L	325 565,91
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 632 381,63	= G+H+I+J+K+L	2 733 354,74

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	155 676,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 827,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	24 993,00	
13	Opération d'équipement n° 13	123 410,00	
15	Opération d'équipement n° 15	7 273,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	458 081,00	406 124,13	0,00	0,00	51 956,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 089 608,00	1 046 291,68	0,00	0,00	43 316,32
014	Atténuations de produits	42 005,00	42 005,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	298 618,00	293 638,40	0,00	0,00	4 979,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 888 312,00	1 788 059,21	0,00	0,00	100 252,79
66	Charges financières	85 523,00	85 099,70	0,00	0,00	423,30
67	Charges exceptionnelles	18 593,00	16 872,02	0,00	0,00	1 720,98
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	14 922,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 007 350,00	1 890 030,93	0,00	0,00	117 319,07
023	Virement à la section d'investissement (2)	385 414,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	11 914,00	11 912,14			1,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		397 328,00	11 912,14			385 415,86
TOTAL		2 404 678,00	1 901 943,07	0,00	0,00	502 734,93
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	76 951,00	89 798,01	0,00	0,00	-12 847,01
70	Produits services, domaine et ventes div	214 300,00	223 141,07	0,00	0,00	-8 841,07
73	Impôts et taxes	1 044 145,00	1 033 652,00	0,00	0,00	10 493,00
74	Dotations et participations	656 835,00	654 856,39	0,00	0,00	1 978,61
75	Autres produits de gestion courante	58 500,00	58 392,03	0,00	0,00	107,97
Total des recettes de gestion courante		2 050 731,00	2 059 839,50	0,00	0,00	-9 108,50
76	Produits financiers	0,00	31,81	0,00	0,00	-31,81
77	Produits exceptionnels	1 900,00	2 056,92	0,00	0,00	-156,92
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	9 000,00	9 000,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 061 631,00	2 070 928,23	0,00	0,00	-9 297,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	16 880,00	10 693,09			6 186,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 880,00	10 693,09			6 186,91
TOTAL		2 078 511,00	2 081 621,32	0,00	0,00	-3 110,32
Pour information		(3) 326 167,51				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	28 319,00	21 465,26	0,00	6 853,74
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	604 666,00	290 425,71	155 676,00	158 564,29
	Total des dépenses d'équipement	632 985,00	311 890,97	155 676,00	165 418,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	164 894,00	164 288,13	0,00	605,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	164 894,00	164 288,13	0,00	605,87
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	797 879,00	476 179,10	155 676,00	166 023,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	16 880,00	10 693,09		6 186,91
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	16 880,00	10 693,09		6 186,91
	TOTAL	814 759,00	486 872,19	155 676,00	172 210,81
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 87 890,37			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	321 064,00	122 243,26	60 827,00	137 993,74
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	51 048,00	0,00	0,00	51 048,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	372 112,00	122 243,26	60 827,00	189 041,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	49 681,00	47 055,14	0,00	2 625,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	83 529,00	83 528,37	0,00	0,63
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	133 210,00	130 583,51	0,00	2 626,49
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	505 322,00	252 826,77	60 827,00	191 668,23
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	385 414,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	11 914,00	11 912,14		1,86

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2016

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		397 328,00	11 912,14		385 415,86
TOTAL		902 650,00	264 738,91	60 827,00	577 084,09
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	406 124,13		406 124,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 046 291,68		1 046 291,68
014	Atténuations de produits	42 005,00		42 005,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	293 638,40		293 638,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	85 099,70	0,00	85 099,70
67	Charges exceptionnelles	16 872,02	0,00	16 872,02
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	11 912,14	11 912,14
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 890 030,93	11 912,14	1 901 943,07
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	164 288,13	0,00	164 288,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	290 425,71		290 425,71
19	<i>Différences sur réalisation d'immo. (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	21 465,26	0,00	21 465,26
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	10 693,09	10 693,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		476 179,10	10 693,09	486 872,19
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				87 890,37

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	89 798,01		89 798,01
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	223 141,07		223 141,07
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		10 693,09	10 693,09
73	Impôts et taxes	1 033 652,00		1 033 652,00
74	Dotations et participations	654 856,39		654 856,39
75	Autres produits de gestion courante	58 392,03	0,00	58 392,03
76	Produits financiers	31,81	0,00	31,81
77	Produits exceptionnels	2 056,92	0,00	2 056,92
78	Reprise sur amortissements et provisions	9 000,00	0,00	9 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 070 928,23	10 693,09	2 081 621,32
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				326 167,51

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	47 055,14	0,00	47 055,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	83 528,37		83 528,37
13	Subventions d'investissement	122 243,26	0,00	122 243,26
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Différences sur réalisation d'immo.		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		11 912,14	11 912,14
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		252 826,77	11 912,14	264 738,91
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	458 081,00	406 124,13	0,00	0,00	51 956,87
60611	Eau et assainissement	10 000,00	8 082,09	0,00	0,00	1 917,91
60612	Energie - Electricité	80 000,00	81 128,03	0,00	0,00	-1 128,03
60622	Carburants	12 000,00	12 028,09	0,00	0,00	-28,09
60623	Alimentation	5 000,00	2 955,47	0,00	0,00	2 044,53
60624	Produits de traitement	1 500,00	1 035,98	0,00	0,00	464,02
60631	Fournitures d'entretien	9 771,00	9 770,99	0,00	0,00	0,01
60632	Fournitures de petit équipement	47 000,00	40 666,86	0,00	0,00	6 333,14
60633	Fournitures de voirie	1 400,00	1 038,01	0,00	0,00	361,99
60636	Vêtements de travail	3 000,00	327,38	0,00	0,00	2 672,62
6064	Fournitures administratives	2 500,00	1 783,26	0,00	0,00	716,74
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	500,00	496,46	0,00	0,00	3,54
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	7 798,46	0,00	0,00	2 201,54
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	4 181,22	0,00	0,00	1 818,78
611	Contrats de prestations de services	83 000,00	84 502,85	0,00	0,00	-1 502,85
6132	Locations immobilières	4 000,00	3 801,94	0,00	0,00	198,06
6135	Locations mobilières	15 000,00	15 080,21	0,00	0,00	-80,21
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	45 000,00	38 733,56	0,00	0,00	6 266,44
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	540,00	540,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	5 121,00	0,00	0,00	4 879,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	8 025,60	0,00	0,00	1 974,40
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	171,64	0,00	0,00	828,36
6156	Maintenance	15 500,00	15 016,79	0,00	0,00	483,21
6161	Multirisques	13 000,00	12 923,69	0,00	0,00	76,31
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 721,12	0,00	0,00	278,88
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	4 330,80	0,00	0,00	169,20
6188	Autres frais divers	1 000,00	541,60	0,00	0,00	458,40
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 600,00	1 398,61	0,00	0,00	201,39
6226	Honoraires	1 000,00	486,00	0,00	0,00	514,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	600,00	169,66	0,00	0,00	430,34
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 347,00	0,00	0,00	153,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	4 267,82	0,00	0,00	2 732,18
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	1 773,58	0,00	0,00	226,42
6237	Publications	5 000,00	1 974,28	0,00	0,00	3 025,72
6247	Transports collectifs	4 000,00	2 100,00	0,00	0,00	1 900,00
6251	Voyages et déplacements	2 100,00	1 707,56	0,00	0,00	392,44
6257	Réceptions	3 000,00	2 100,21	0,00	0,00	899,79
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 317,79	0,00	0,00	682,21
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	11 444,99	0,00	0,00	3 555,01
627	Services bancaires et assimilés	100,00	16,91	0,00	0,00	83,09
6281	Concours divers (cotisations)	5 600,00	5 289,81	0,00	0,00	310,19
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	121,05	0,00	0,00	878,95
63512	Taxes foncières	6 500,00	5 737,00	0,00	0,00	763,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	70,00	68,76	0,00	0,00	1,24
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 800,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 089 608,00	1 046 291,68	0,00	0,00	43 316,32
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	69 268,00	69 267,29	0,00	0,00	0,71
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 088,00	2 973,08	0,00	0,00	114,92
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 633,00	12 099,45	0,00	0,00	533,55
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 853,00	1 841,54	0,00	0,00	11,46
6411	Personnel titulaire	552 411,00	534 408,76	0,00	0,00	18 002,24
6413	Personnel non titulaire	39 079,00	33 992,55	0,00	0,00	5 086,45
64162	Emplois d'avenir	17 776,00	12 124,35	0,00	0,00	5 651,65
64168	Autres emplois d'insertion	95 196,00	95 120,24	0,00	0,00	75,76
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	92 177,00	88 396,75	0,00	0,00	3 780,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	154 183,00	149 652,56	0,00	0,00	4 530,44
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 327,00	8 982,99	0,00	0,00	344,01

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	29 434,00	29 433,63	0,00	0,00	0,37
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 083,00	7 998,49	0,00	0,00	84,51
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 600,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00
014	Atténuations de produits	42 005,00	42 005,00	0,00	0,00	0,00
73921	Attribution de compensation	42 005,00	42 005,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	298 618,00	293 638,40	0,00	0,00	4 979,60
6531	Indemnités	50 500,00	49 498,65	0,00	0,00	1 001,35
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 771,00	7 913,81	0,00	0,00	1 857,19
6535	Formation	500,00	373,59	0,00	0,00	126,41
6541	Créances admises en non-valeur	8 541,00	8 539,38	0,00	0,00	1,62
6553	Service d'incendie	67 195,00	67 194,96	0,00	0,00	0,04
65548	Autres contributions	83 639,00	82 226,91	0,00	0,00	1 412,09
6558	Autres contributions obligatoires	7 050,00	7 050,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	19 843,00	19 842,60	0,00	0,00	0,40
657362	Subv. fonct. CCAS	25 091,00	25 091,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	25 825,00	25 745,00	0,00	0,00	80,00
658	Charges diverses de gestion courante	163,00	162,50	0,00	0,00	0,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 888 312,00	1 788 059,21	0,00	0,00	100 252,79
66	Charges financières (b)	85 523,00	85 099,70	0,00	0,00	423,30
66111	Intérêts réglés à l'échéance	85 523,00	85 099,70	0,00	0,00	423,30
67	Charges exceptionnelles (c)	18 593,00	16 872,02	0,00	0,00	1 720,98
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	93,00	92,50	0,00	0,00	0,50
6745	Subv. aux personnes de droit privé	16 000,00	15 429,52	0,00	0,00	570,48
6748	Autres subventions exceptionnelles	2 500,00	1 350,00	0,00	0,00	1 150,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	14 922,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 007 350,00	1 890 030,93	0,00	0,00	117 319,07
023	Virement à la section d'investissement	385 414,00	0,00			385 414,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	11 914,00	11 912,14			1,86
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	11 914,00	11 912,14			1,86
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		397 328,00	11 912,14			385 415,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		397 328,00	11 912,14			385 415,86
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 404 678,00	1 901 943,07	0,00	0,00	502 734,93
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	76 951,00	89 798,01	0,00	0,00	-12 847,01
6419	Remboursements rémunérations personnel	76 951,00	89 798,01	0,00	0,00	-12 847,01
70	Produits services, domaine et ventes div	214 300,00	223 141,07	0,00	0,00	-8 841,07
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 200,00	1 328,01	0,00	0,00	-128,01
70323	Redev. occupat° domaine public communal	68 000,00	65 399,82	0,00	0,00	2 600,18
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	111 068,49	0,00	0,00	-11 068,49
70688	Autres prestations de services	0,00	50,70	0,00	0,00	-50,70
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	1 830,00	0,00	0,00	-330,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	18 350,00	18 198,70	0,00	0,00	151,30
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	25 100,00	25 014,95	0,00	0,00	85,05
7088	Produits activités annexes (abonnements)	150,00	250,40	0,00	0,00	-100,40
73	Impôts et taxes	1 044 145,00	1 033 652,00	0,00	0,00	10 493,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	957 930,00	945 915,00	0,00	0,00	12 015,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 575,00	0,00	0,00	-1 575,00
7323	F.N.G.I.R.	8 771,00	8 771,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	39 637,00	39 637,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	37 807,00	37 754,00	0,00	0,00	53,00
74	Dotations et participations	656 835,00	654 856,39	0,00	0,00	1 978,61
7411	Dotation forfaitaire	324 909,00	324 909,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	157 981,00	157 981,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	46 778,00	46 778,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	613,69	0,00	0,00	-613,69
7473	Participat° Départements	12 191,00	1 570,65	0,00	0,00	10 620,35
7478	Participat° Autres organismes	18 828,00	26 567,22	0,00	0,00	-7 739,22
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	53,00	0,00	0,00	-53,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	2 707,00	2 707,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	7 435,00	7 670,83	0,00	0,00	-235,83
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	12 020,00	12 020,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	69 472,00	69 472,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	4 514,00	4 514,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	58 500,00	58 392,03	0,00	0,00	107,97
752	Revenus des immeubles	7 200,00	6 851,24	0,00	0,00	348,76
758	Produits divers de gestion courante	51 300,00	51 540,79	0,00	0,00	-240,79
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 050 731,00	2 059 839,50	0,00	0,00	-9 108,50
76	Produits financiers (b)	0,00	31,81	0,00	0,00	-31,81
761	Produits de participations	0,00	24,25	0,00	0,00	-24,25
7688	Autres	0,00	7,56	0,00	0,00	-7,56
77	Produits exceptionnels (c)	1 900,00	2 056,92	0,00	0,00	-156,92
7713	Libéralités reçues	1 900,00	1 910,00	0,00	0,00	-10,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	140,88	0,00	0,00	-140,88
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	6,04	0,00	0,00	-6,04
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	9 000,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	9 000,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 061 631,00	2 070 928,23	0,00	0,00	-9 297,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	16 880,00	10 693,09			6 186,91
722	Immobilisations corporelles	16 880,00	10 693,09			6 186,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 880,00	10 693,09			6 186,91
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 078 511,00	2 081 621,32	0,00	0,00	-3 110,32
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		326 167,51				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	28 319,00	21 465,26	0,00	6 853,74
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	28 319,00	21 465,26	0,00	6 853,74
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (2)	142 107,00	117 113,04	24 993,00	0,96
105	Opération d'équipement n° 105 (2)	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00
107	Opération d'équipement n° 107 (2)	38 104,00	37 187,35	0,00	916,65
12	Opération d'équipement n° 12 (2)	8 500,00	20,00	0,00	8 480,00
13	Opération d'équipement n° 13 (2)	135 639,00	12 228,54	123 410,00	0,46
15	Opération d'équipement n° 15 (2)	157 224,00	1 987,20	7 273,00	147 963,80
18	Opération d'équipement n° 18 (2)	114 049,00	114 048,90	0,00	0,10
22	Opération d'équipement n° 22 (2)	800,00	798,00	0,00	2,00
27	Opération d'équipement n° 27 (2)	7 043,00	7 042,68	0,00	0,32
Total des dépenses d'équipement		632 985,00	311 890,97	155 676,00	165 418,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	164 894,00	164 288,13	0,00	605,87
1641	Emprunts en euros	164 894,00	164 288,13	0,00	605,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		164 894,00	164 288,13	0,00	605,87
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		797 879,00	476 179,10	155 676,00	166 023,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	16 880,00	10 693,09		6 186,91
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	16 880,00	10 693,09		6 186,91
21312	Bâtiments scolaires	6 186,00	0,00		6 186,00
21318	Autres bâtiments publics	10 694,00	10 693,09		0,91
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		16 880,00	10 693,09		6 186,91
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		814 759,00	486 872,19	155 676,00	172 210,81
Pour information		87 890,37			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	321 064,00	122 243,26	60 827,00	137 993,74
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	214 947,00	93 868,97	43 573,00	77 505,03
1322	Subv. non transf. Régions	15 545,00	0,00	15 545,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	84 552,00	19 721,82	1 709,00	63 121,18
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	1 586,41	0,00	-1 586,41
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 743,06	0,00	-2 743,06
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	6 020,00	4 323,00	0,00	1 697,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	51 048,00	0,00	0,00	51 048,00
1641	Emprunts en euros	51 048,00	0,00	0,00	51 048,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		372 112,00	122 243,26	60 827,00	189 041,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	133 210,00	130 583,51	0,00	2 626,49
10222	FCTVA	43 386,00	44 011,28	0,00	-625,28
10226	Taxe d'aménagement	6 295,00	3 043,86	0,00	3 251,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	83 529,00	83 528,37	0,00	0,63
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		133 210,00	130 583,51	0,00	2 626,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		505 322,00	252 826,77	60 827,00	191 668,23
021	Virement de la sect° de fonctionnement	385 414,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	11 914,00	11 912,14		1,86
28031	Frais d'études	918,00	918,00		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	10 996,00	10 994,14		1,86
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		397 328,00	11 912,14		385 415,86
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		397 328,00	11 912,14		385 415,86
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		902 650,00	264 738,91	60 827,00	577 084,09
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		142 107,00	A 117 113,04	24 993,00	0,96	B 2 328 906,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 429,12
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	30 429,12
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 107,00	117 113,04	24 993,00	0,96	256 717,34
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	6 451,22
2151	Réseaux de voirie	130 449,00	105 455,39	24 993,00	0,61	121 167,74
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	25 535,88
21533	Réseaux câblés	11 658,00	11 657,65	0,00	0,35	54 221,58
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	18 914,76
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 426,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 041 760,04
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	156 912,41
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	1 811 202,98
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	73 644,65

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	6 020,00	C 4 323,00	0,00	1 697,00	D 1 912 872,33	
13	Subventions d'investissement	6 020,00	4 323,00	0,00	1 697,00	591 966,62
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	7 008,84
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	450 512,35
1325	Subv. non transf. Group. collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	5 258,80
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	5 084,32
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	13 286,08
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	70 191,00
1342	Amendes de police non transférable	6 020,00	4 323,00	0,00	1 697,00	40 625,23
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 261 330,70
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	1 246 085,80
16412		0,00	0,00	0,00	0,00	15 244,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	59 575,01
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	59 575,01

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-112 790,04	D - B	-416 034,17

(1) Ouvrir un cadre par opération.

- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : ACQUISITION PLANTATIONS**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 200,00	A	0,00	1 200,00	B 13 160,29
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	13 160,29
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	11 115,49
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	2 044,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	360,00	C	0,00	360,00	D 360,00
13	Subventions d'investissement	360,00	0,00	0,00	360,00
1323	Subv. non transf. Départements	360,00	0,00	0,00	360,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-12 800,29

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		38 104,00	A 37 187,35	0,00	916,65	B 545 393,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 104,00	37 187,35	0,00	916,65	545 393,35
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	27 982,64
2152	Installations de voirie	8 067,00	7 900,17	0,00	166,83	44 426,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 518,00	3 517,43	0,00	0,57	12 033,75
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 272,00	3 062,72	0,00	209,28	181 000,63
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	3 723,69
2182	Matériel de transport	18 650,00	18 650,00	0,00	0,00	18 650,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	15 113,18
2184	Mobilier	2 747,00	2 746,13	0,00	0,87	164 499,91
2188	Autres immobilisations corporelles	1 850,00	1 310,90	0,00	539,10	77 963,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 1 586,41	0,00	-1 586,41	D 138 285,14
13	Subventions d'investissement	0,00	1 586,41	0,00	-1 586,41	20 023,14
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	16 171,73
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	1 586,41	0,00	-1 586,41	1 586,41
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 265,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	118 262,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	118 262,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-35 600,94	D - B	-407 108,21

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : ACQUISITION DE TERRAINS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		8 500,00	A	20,00	0,00	8 480,00	B	75 463,57
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	8 500,00		20,00	0,00	8 480,00		75 463,57
2111	Terrains nus	8 500,00		20,00	0,00	8 480,00		75 463,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	45 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00			45 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00			45 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00			0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-20,00	D - B	-30 463,57

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : RESTAURATION PRIEURE**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		135 639,00	A 12 228,54	123 410,00	0,46	B 57 432,48
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 084,26
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 084,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	135 639,00	12 228,54	123 410,00	0,46	54 348,22
2313	Constructions	135 639,00	12 228,54	123 410,00	0,46	54 348,22

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		102 040,00	C 8 771,84	56 997,00	36 271,16	D 13 966,44
13	Subventions d'investissement	102 040,00	8 771,84	56 997,00	36 271,16	13 966,44
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	50 224,00	8 771,84	41 452,00	0,16	13 966,44
1322	Subv. non transf. Régions	15 545,00	0,00	15 545,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	36 271,00	0,00	0,00	36 271,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-3 456,70	D - B	-43 466,04

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE EC.PRIM.LIBOS.**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		157 224,00	A 1 987,20	7 273,00	147 963,80	B 75 527,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 436,72
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	7 436,72
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 988,00	1 987,20	0,00	0,80	1 987,20
2135	Installations générales, agencements	1 988,00	1 987,20	0,00	0,80	1 987,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	155 236,00	0,00	7 273,00	147 963,00	66 103,18
2313	Constructions	155 236,00	0,00	7 273,00	147 963,00	66 103,18

RECVTTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		154 224,00	C 0,00	3 830,00	150 394,00	D 67 205,02
13	Subventions d'investissement	103 176,00	0,00	3 830,00	99 346,00	30 705,02
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	74 976,00	0,00	2 121,00	72 855,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	28 200,00	0,00	1 709,00	26 491,00	18 555,38
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	12 149,64
16	Emprunts et dettes assimilées	51 048,00	0,00	0,00	51 048,00	36 500,00
1641	Emprunts en euros	51 048,00	0,00	0,00	51 048,00	36 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 987,20	D - B	-8 322,08

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : TRAVAUX GYMNASE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		114 049,00	A 114 048,90	0,00	0,10	B 355 772,47
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	114 049,00	114 048,90	0,00	0,10	115 475,20
2135	Installations générales, agencements	114 049,00	114 048,90	0,00	0,10	114 048,90
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 426,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	240 297,27
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	240 297,27

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		37 534,00	C 38 239,36	0,00	-705,36	D 211 011,76
13	Subventions d'investissement	37 534,00	38 239,36	0,00	-705,36	103 812,76
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	17 813,00	17 813,18	0,00	-0,18	45 447,40
1323	Subv. non transf. Départements	19 721,00	19 721,82	0,00	-0,82	47 661,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	704,36	0,00	-704,36	10 704,36
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	107 199,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	76 199,00
16411		0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-75 809,54	D - B	-144 760,71

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1)
LIBELLE : ACQ.MATERIEL INFORMATIQUE**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		800,00	A	798,00	0,00	2,00	B	128 975,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			345,60
2051	Concessions, droits similaires	0,00		0,00	0,00			345,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	800,00		798,00	0,00	2,00		128 182,45
2183	Matériel de bureau et informatique	800,00		798,00	0,00	2,00		128 182,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		447,30
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	0,00		447,30

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	72 326,60
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		8 851,09
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	0,00		8 851,09
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		63 475,51
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00	0,00		57 530,00
16412		0,00		0,00	0,00	0,00		5 945,51
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-798,00	D - B	-56 648,75

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE MONSEMPRON

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		7 043,00	A	7 042,68	0,00	0,32	B	514 822,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			2 997,17
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00			2 997,17
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00			3 701,28
2135	Installations générales, agencements	0,00		0,00	0,00			2 906,28
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00			795,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	7 043,00		7 042,68	0,00	0,32		508 123,98
2313	Constructions	7 043,00		7 042,68	0,00	0,32		508 123,98

RECETTES (répartition) (Pour information)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		71 934,00	C	69 322,65	0,00	2 611,35	D	531 413,77
13	Subventions d'investissement	71 934,00		69 322,65	0,00	2 611,35		209 606,77
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	71 934,00		67 283,95	0,00	4 650,05		98 113,03
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	0,00		101 714,41
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		2 038,70	0,00	-2 038,70		2 038,70
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00		0,00	0,00	0,00		7 740,63
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		321 807,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00	0,00		321 807,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	62 279,97	D - B	16 591,34

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 350 637,73									
1641 Emprunts en euros (total)					3 350 637,73									
00083644379	CRCAM DE LOT ET GARONNE	18/11/2011		15/12/2012	460 000,00	F		5,350	5,350	EUR	A	P	N	A-1
00096430674	CRCAM D AQUITAINE	15/04/2013		21/10/2014	250 000,00	F		4,040	4,040	EUR	A	P	N	A-1
07051650	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	23/10/2010		03/12/2011	200 000,00	F		3,130	3,130	EUR	A	P	N	A-1
07085145	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	02/07/2014		07/08/2015	143 520,00	F		3,150	3,150	EUR	A	P	N	A-1
098674EUR	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/11/1997		01/09/1999	152 449,02	R	EURIBOR	2,900	2,900	EUR	T	P	N	A-1
114323897	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		10/10/2000	76 224,51	R		4,100	4,100	EUR	A	C	N	A-1
197026EUR	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	05/04/2002		01/07/2004	62 277,73	R	EURIBOR	2,308	2,308	EUR	T	P	N	A-1
238441	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/02/2006		01/04/2007	425 676,59	F		4,040	4,040	EUR	A	P	N	A-1
29900220	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		25/07/1999	76 224,51	F		4,750	4,750	EUR	S	P	N	A-1
422421201	CRCAM DE LOT ET GARONNE	01/03/2004		05/05/2005	70 000,00	R		3,950	3,950	EUR	A	P	N	A-1
448655401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	22/06/2005		20/06/2007	460 000,00	V		3,470	3,470	EUR	S	P	N	A-1
5050023	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		15/02/2001	88 420,43	R	TAM	4,770	4,770	EUR	A	P	N	A-1
600720401/114336064	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		05/08/2000	88 420,43	F		6,050	6,050	EUR	A	P	N	A-1
76529401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	27/12/2010		15/09/2011	105 200,00	F		3,970	3,970	EUR	A	P	N	A-1

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
9209924	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	15/04/2013		05/06/2014	250 000,00	F		3,770	3,770	EUR	A	P	N	A-1
9590831	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	30/06/2015		23/07/2016	300 000,00	F		2,130	2,130	EUR	A	P	N	A-1
9950132	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		10/03/2000	76 224,51	R		5,200	5,200	EUR	S	P	N	A-1
A3307303	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/2007		05/08/2008	66 000,00	F		4,330	4,330	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 350 637,73									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 190 782,47					164 288,13	85 099,70	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 190 782,47					164 288,13	85 099,70	0,00	0,00
00083644379	N	0,00	A-1	408 905,59	21,95	F		5,350	11 310,80	22 481,58	0,00	0,00
00096430674	N	0,00	A-1	211 126,33	13,80	F		4,040	13 474,34	9 073,87	0,00	0,00
07051650	N	0,00	A-1	130 878,15	10,92	F		3,130	12 425,83	4 485,41	0,00	0,00
07085145	N	0,00	A-1	128 015,37	14,60	F		3,150	7 872,52	4 280,47	0,00	0,00
098674EUR	N	0,00	A-1	57 529,58	8,65	R	EURIBOR	0,230	6 786,13	24,31	0,00	0,00
114323897	N	0,00	A-1	11 433,67	4,76	R		4,350	3 811,22	236,30	0,00	0,00
197026EUR	N	0,00	A-1	0,00	0,49	R	EURIBOR	0,368	3 337,90	3,57	0,00	0,00
238441	N	0,00	A-1	254 443,45	11,24	F		4,040	20 332,14	11 100,93	0,00	0,00
29900220	N	0,00	A-1	10 555,05	3,55	F		4,750	4 921,29	735,13	0,00	0,00
422421201	N	0,00	A-1	33 551,22	9,33	R		1,750	3 875,89	654,97	0,00	0,00
448655401	N	0,00	A-1	269 177,04	11,46	V		0,550	22 169,00	9 919,04	0,00	0,00
5050023	N	0,00	A-1	22 364,56	5,12	R	TAM	0,427	5 167,08	62,50	0,00	0,00
600720401/114336064	N	0,00	A-1	19 370,89	4,58	F		6,050	5 734,66	1 518,89	0,00	0,00
76529401	N	0,00	A-1	80 905,96	15,70	F		3,970	4 213,18	3 506,91	0,00	0,00
9209924	N	0,00	A-1	210 445,08	13,42	F		3,770	13 675,80	8 449,36	0,00	0,00
9590831	N	0,00	A-1	282 814,68	15,00	F		2,130	17 185,32	6 390,00	0,00	0,00
9950132	N	0,00	A-1	16 951,56	4,18	R		0,525	5 094,69	78,50	0,00	0,00
A3307303	N	0,00	A-1	42 314,29	12,59	F		4,330	2 900,34	2 097,96	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 190 782,47					164 288,13	85 099,70	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 190 782,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			2015-11-30
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	études non suivies de travaux	5	30/11/2015
L	subventions d'équipement versées	5	30/11/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00	0,00
impayés transports scolaire	0,00	11/12/2008	2 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00
impayés transports scolaire	0,00	24/11/2009	2 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00
impayés transports scolaire	0,00	07/07/2010	2 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00
impayés transports scolaire	0,00	05/08/2011	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00
impayés transports scolaire	0,00	12/12/2012	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00
impayés transports scolaire	0,00	31/12/2013	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		164 894,00	164 288,13
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		164 894,00	164 288,13
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	164 894,00	164 288,13
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	164 288,13	155 676,00	87 890,37	407 854,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		447 009,00	III 58 967,28
Ressources propres externes de l'année (a)		49 681,00	47 055,14
10222	FCTVA	43 386,00	44 011,28
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	6 295,00	3 043,86
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		397 328,00	11 912,14
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	918,00	918,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	10 996,00	10 994,14
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	385 414,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	58 967,28	60 827,00	0,00	83 528,37	203 322,65

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 407 854,50
Ressources propres disponibles	IV 203 322,65
Solde	V = IV – II (3) -204 531,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
21/01/2016	Panneaux de Signalisation pour	566,46	0,00	0
21/01/2016	Renouvellement Extincteurs et BAES pour Divers Lcc	1 856,32	0,00	0
21/01/2016	Salle de boxe	375,13	0,00	0
21/01/2016	Salle de boxe	2 124,00	0,00	0
21/01/2016	Travaux restauration église Saint Géraud	8 458,56	0,00	0
15/02/2016	Travaux restauration église Saint Géraud	864,00	0,00	0
09/03/2016	Salle de boxe	9 156,00	0,00	0
09/03/2016	Salle de boxe	1 770,00	0,00	0
09/03/2016	Salle de boxe	6 107,28	0,00	0
09/03/2016	Salle de boxe	6 220,48	0,00	0
11/03/2016	Travaux de voirie 2015-2017	2 385,50	0,00	0
05/04/2016	Restructuration école maternelle Monsempron	2 916,12	0,00	0
05/04/2016	Restructuration école maternelle Monsempron	2 708,16	0,00	0
11/04/2016	Salle de boxe	4 038,79	0,00	0
11/04/2016	Salle de boxe	0,00	0,00	0
11/04/2016	Salle de boxe	25 826,40	0,00	0
11/04/2016	Salle de boxe	18 657,12	0,00	0
11/04/2016	Salle de boxe	8 380,13	0,00	0
15/04/2016	Salle de boxe	212,57	0,00	0
15/04/2016	Salle de boxe	16 113,48	0,00	0
15/04/2016	Salle de boxe	9 801,52	0,00	0
15/04/2016	Travaux restauration église Saint Géraud	2 905,98	0,00	0
18/04/2016	Restructuration école maternelle Monsempron	1 116,00	0,00	0
19/04/2016	Restructuration école maternelle Monsempron	172,80	0,00	0
21/04/2016	Salle de boxe	0,00	0,00	0
25/04/2016	rénovation salle de boxe	2 811,00	0,00	0
25/04/2016	Restructuration école maternelle Monsempron	129,60	0,00	0
20/05/2016	Travaux de voirie 2015-2017	212,05	0,00	0
20/05/2016	Travaux de voirie 2015-2017	167,56	0,00	0
26/05/2016	Outillage pour Service Voirie	313,20	0,00	0
30/05/2016	Marché à bons de commandes voirie 2015-2017	0,00	0,00	15
30/05/2016	Travaux de voirie 2015-2017	40 777,68	0,00	0
30/05/2016	Travaux de voirie 2015-2017	13 904,58	0,00	0
13/06/2016	Alarme Ec.Prim. Libos & Extincteurs Bâtiments	0,00	0,00	0
14/06/2016	Renouvellement Extincteurs et BAES pour Divers Lcc	1 389,66	0,00	0
16/06/2016	Impression de panneaux pour bourg de Monsempron	225,60	0,00	0
16/06/2016	Mobilier urbain	3 360,00	0,00	0
16/06/2016	Outillage pour Service Voirie	690,00	0,00	0
16/06/2016	Outillage pour Service Voirie	1 520,00	0,00	0
16/06/2016	Tracteur tondeuse pour service espaces verts	18 650,00	0,00	0
23/06/2016	Appareil photo Sony Alpha 6000	674,90	0,00	0
23/06/2016	Outillage pour Service Voirie	539,52	0,00	0
11/07/2016	Travaux de voirie 2015-2017	71,82	0,00	0
18/07/2016	Impression de panneaux pour bourg de Monsempron	410,40	0,00	0
18/07/2016	Salle de boxe	375,00	0,00	0
25/07/2016	Gymnase	0,00	0,00	0
01/08/2016	Mobilier urbain	1 264,76	0,00	0
01/08/2016	Tables et Chaises pour Festivités Communales	1 601,88	0,00	0
05/08/2016	Travaux de peinture du gymnase	2 080,00	0,00	0
08/08/2016	Panneaux de Signalisation pour	229,08	0,00	0
05/09/2016	Travx de Dissimulation Réseau Téléphonique	11 657,65	0,00	0
06/09/2016	Ecole Jean Moulin	1 987,20	0,00	0
16/09/2016	Mobilier pour Ecoles de la Cmm	581,03	0,00	0
16/09/2016	Travaux de voirie 2015-2017	10 200,00	0,00	0
16/09/2016	Travaux de voirie 2015-2017	4 215,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
16/09/2016	Travaux de voirie 2015-2017	4 087,02	0,00	0
16/09/2016	Travaux de voirie 2015-2017	2 247,60	0,00	0
16/09/2016	Travaux de voirie 2015-2017	6 699,00	0,00	0
29/09/2016	Divers Panneaux de Signalisation	1 877,93	0,00	0
29/09/2016	Travaux de voirie 2015-2017	2 280,00	0,00	0
02/11/2016	Ordinateur DELL pour école Jean Moulin	798,00	0,00	0
08/11/2016	Travaux sur Voirie Communale	8 038,20	0,00	0
22/11/2016	Travaux de voirie 2015-2017	8 905,20	0,00	0
01/12/2016	Renouvellement Extincteurs et BAES pour Divers Lcc	271,45	0,00	0
11/12/2016	Divers Panneaux de Signalisation	601,94	0,00	0
12/12/2016	Construction Nouveau Centre d'Incendie	21 465,26	0,00	0
13/12/2016	Travaux de voirie 2015-2017	1 264,18	0,00	0
22/12/2016	Chaises pour Cantine du Foirail	563,22	0,00	0
23/12/2016	WC publics de Jarrou	10 693,09	0,00	0
04/01/2017	Acq Parcelle AB n°546 situé "La Plane de Libos"	10,00	0,00	0
04/01/2017	acquisition parcelles AB 240 - 547 - AL 25	10,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		322 584,06	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	5 765,44	
60632	Fournitures de petit équipement	5 765,44	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		10 693,09
722	Immobilisations corporelles		10 693,09
TOTAL GENERAL		5 765,44	10 693,09

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	10 693,09
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>	10 693,09
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		10 693,09

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	10 693,09
Recettes réelles de fonctionnement	2 070 928,23
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,52 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					84 045,00	65 437,79										1 267,13	2 757,16	
Sa CILlopee Habitat	2009	P	La Réhabilitation de 20 Logements Collectifs de la Maison Relais "Le Foulon".	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS COMPENSATION SF	84 045,00	65 437,79	19,16	A	R	3,100	R	1,850	A-1	EUR	1 267,13	2 757,16		
TOTAL GENERAL					84 045,00	65 437,79									1 267,13	2 757,16		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	4 024,29
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	249 387,83
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	253 412,12
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 070 928,23

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	12,24
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AAGE PERSONNEL COMMUNAL MONSEMPRON LIBOS	500,00	Subvention
AD PEP 47	50,00	Subvention
ADOT 47	100,00	Subvention
AFSEP SCLEROSES EN PLAQUES	50,00	Subvention
ALLIANCE 47	100,00	Subvention
AMICALE ANCIENS USFL	50,00	Subvention
AMICALE BOULISTE MONSEMPRON	150,00	Subvention
AMICALE LAIQUE MONSEMPRON-LIBOS	400,00	Subvention
ANACR DE FUMEL MONSEMPRON	120,00	Subvention
ANCIENS ALGERIE F N A C A	80,00	Subvention
ANCIENS COMBATTANTS RESISTANTS	80,00	Subvention
ANCIENS MARINS FUMEL LIBOS	80,00	Subvention
AQUATONIC	100,00	subvention
ASS CLIMATOLOGIQUE MOYENNE GARONNE	50,00	Subvention
ASSO SPORT COLLEGE LIBOS	250,00	Subvention
ASSOCIATION DES 4 CANTONS - RADIO 4	100,00	Subvention
ASSOCIATION VAL LEMANCE	80,00	Subvention
Ass BASKET CUZORN FUMEL LIBOS	1 000,00	Subvention
Asso AGGLOMERATION FUMEL BURGHAUSEN	600,00	Subvention
Asso ALARME	100,00	Subvention
Asso Passion fitness	130,00	Subvention
Asso des parents d'élèves écoles Monsempron-Libos	500,00	Subvention de fonctionnement
BOXING CLUB FUMEL MONSEMPRON LIBOS	2 000,00	Subvention
CINE LIBERTY	300,00	Subvention
CLUB DE L AMITIE DE LIBOS	80,00	Subvention
COLLECTIF DEFENSE S N C F	80,00	Subvention
COMITE DES FÊTES DE MONSEMPRON LIBOS	2 500,00	Subvention
COOP SCOLAIRE EC GARCONS LIBOS	1 000,00	Subvention
DONNEURS SANG MONSEMPRON LIBOS	250,00	Subvention
FNATH DE FUMEL	80,00	Subvention
FOOTBALL CLUB FUMEL LIBOS	500,00	Subvention
FOYER SOCIO EDUCATIF Monsempron-Libos	300,00	Subvention
IMAGE ET SON EN FUMELOIS	50,00	Subvention
LA PREVENTION ROUTIERE	50,00	Subvention
LES AMIS DU PRIEURE DE MONSEMPRON	400,00	Subvention
LES RESTAURANTS DU COEUR	350,00	Subvention
LES RESTAURANTS DU COEUR	125,00	Subvention de fonctionnement
MAISON DES FEMMES	180,00	Subvention
PEEP du Fumélois	130,00	Subvention
PELOTE BASQUE FUMEL LIBOS	150,00	Subvention
PÊCHE PISCICULTURE AAPPMA	130,00	Subvention
SAINT VINCENT DE PAUL DE FUMEL	100,00	Subvention
SAINT VINCENT DE PAUL DE FUMEL	200,00	Subvention exceptionnelle
SECOURS CATHOLIQUE	100,00	Subvention
SECOURS POPULAIRE Monsempron Libos	1 500,00	Subvention
SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DES MEDAILLES	100,00	Subvention
SOLIHA	160,00	Subvention de fonctionnement
SOS Surendettement	180,00	Subvention
SPORTS LOISIRS DE MONSEMPRON-LIBOS	200,00	Subvention
STE CHASSE Monsempron Libos Condezaygues	180,00	Subvention
SYNDICAT DES SPORTS	1 633,95	Participation
UNION DES COMMERÇANTS	300,00	Subvention exceptionnelle
UNION DES COMMERÇANTS	1 000,00	Subvention
UNION SPORTIVE FUMEL LIBOS	7 000,00	Subvention
VTT CLUB DES ROCHERS	180,00	Subvention

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<u>Entreprises</u> Asso AGGLOMERATION FUMELOISE VEGA BAJA <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>	600,00	Subvention
Personnes de droit public <u>Etat</u> OCCE Ecole Maternelle de Monsempron <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONNE FUMEL COMMUNAUTE SDEE 47 SDIS de Lot et Garonne <u>Autres</u>	1 200,00 2 797,20 33 751,74 77 795,76 67 194,96	subvention Participation Participation Participation Participation
TOTAL GENERAL	209 498,61	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	3,00	15,00	13,48	0,00	13,48
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL. (Av. Janv. 2017)	C	1,00	1,00	2,00	1,76	0,00	1,76
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Janv. 2017)	C	6,00	1,00	7,00	5,86	0,00	5,86
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	4,00	1,00	5,00	4,86	0,00	4,86
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	3,42	0,00	3,42
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	4,00	0,00	4,00	3,42	0,00	3,42
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,00	3,00	24,00	21,90	0,00	21,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2016

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				933,32		
Agent du service technique		TECH		0,00	A	
Agent du service technique		TECH		0,00	A	
agent recenseur	C	OTR		933,32	A	
TOTAL GENERAL				933,32		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONNE		CONTRIBUTION	2 797,20
SDEE 47		CONTRIBUTION	77 795,76
Synd Aménagt & Gestion Bassins Versants Lémance		CONTRIBUTION	0,00
SYNDICAT DES SPORTS		CONTRIBUTION	1 633,95

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	902 650,00	574 762,56	155 676,00	172 211,44
RECETTES	902 650,00	264 738,91	60 827,00	577 084,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 404 678,00	1 901 943,07	0,00	502 734,93
RECETTES	2 404 678,00	2 407 788,83	0,00	-3 110,83

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	902 650,00	574 762,56	155 676,00	172 211,44
RECETTES	902 650,00	264 738,91	60 827,00	577 084,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 404 678,00	1 901 943,07	0,00	502 734,93
RECETTES	2 404 678,00	2 407 788,83	0,00	-3 110,83
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 307 328,00	2 476 705,63	155 676,00	674 946,37
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 307 328,00	2 672 527,74	60 827,00	573 973,26

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	902 650,00	574 762,56	155 676,00	172 211,44
RECETTES	902 650,00	264 738,91	60 827,00	577 084,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 404 678,00	1 901 943,07	0,00	502 734,93
RECETTES	2 404 678,00	2 407 788,83	0,00	-3 110,83
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 307 328,00	2 476 705,63	155 676,00	674 946,37
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 307 328,00	2 672 527,74	60 827,00	573 973,26

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	131 116,00	131 114,89	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	2 545 000,00	0,00	16,16	0,00	411 272,00	0,00
TFPB	1 864 000,00	0,00	27,86	0,00	519 310,00	0,00
TFPNB	30 700,00	0,00	89,08	0,00	27 347,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 439 700,00	0,00			957 929,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 6
 VOTES :
 Pour : 16
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2017

Présenté par (1) le Maire.
 A Monsempron-Libos, le 28/03/2017
 le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire.
 A Monsempron-Libos, le 28/03/2017
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BONNIFON Fabienne	
BOUYE Christophe	
CARMEILLE Bernard	
CARON Jean-Charles	
DESMARIES Danièle	
HEITZ Sullivan	
HOUDEK Annie	
LAFOZ Michèle	
LARIVIERE Yvette	
MARMIE Annabelle	
MARQUEZ Marie	
ROSEMBAUM Marie-Claire	
SIMON Pierre	
VAYSSIERE Didier	
VERGNES Denis	
VEYRY Jacqueline.	

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2017, et de la publication le 12/04/2017
 A Monsempron-Libos, le 12/04/2017

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.